

# Atelier D.P.C médecins : Vérités et diagnostics

Vendredi 18 novembre

Orientations nationales 2016-2018

Orientation 2 : modalités thérapeutiques en psychiatrie

Orientation 3 : prise en compte en psychiatrie des aspects liés à l'environnement familial, social, professionnel

Orientation 4 : les différents parcours des patients dans l'organisation des soins en psychiatrie

Responsable : Marc Vincent, Psychiatre et Psychanalyste

Co-animateurs :Géraldine Garzon, Pédopsychiatre

Thomas Héniaux, Pédopsychiatre

Marie – Hélène D'Audigier, Psychologue

*« La médecine est fascinée par son efficacité sur ce qu'elle constitue comme son objet : la maladie. Elle n'est pas moins fascinante par son efficience sur ce qu'elle destitue : l'homme comme sujet de désir ».*

Cette citation, d'un ouvrage qui fit date il y aura bientôt 40 ans (« L'ordre médical » de Jean Clavreul), reste à ce jour - et peut-être même plus encore qu'hier - de tout actualité. Comment articuler aujourd'hui ces deux raisons (objectivation/subjectivation) qui peuvent s'ignorer aussi doctement que cruellement, à propos de ceux dont elles s'occupent ?

La vérité (s'il n'en est qu'une ?) se joue sans doute de tout discours clôturant sur lui-même sa propre frontière, puisqu'elle se révèle le plus souvent être justement frontalière, quand ce n'est pas même des plus marginale : la vérité se tenant parfois d'une simple affaire de détail.

Discerner l'existence d'une pathologie appartenant au corpus d'une nosographie (s'il en est bien encore une à ce jour), réalise la démarche diagnostique médicale. Cette démarche - au-delà du fait qu'elle s'appuie sur un savoir qui ne saurait se suffire à lui-même - ne dispense pas le médecin d'user de son discernement quant aux effets (positifs et négatifs) que pourraient produire les résultats de cette démarche sur le sujet qu'elle vise.

Difficile d'accorder l'expertise à la thérapeutique dès lors que leurs visées se révèlent quasi-antinomiques. C'est pourtant aujourd'hui une demande des plus incessantes à laquelle nous sommes confrontés dans les lieux de soins pour enfants et adolescents. Demande soutenue par un rebond certain du « traitement social » de la pathologie mentale, qui substitue de plus en plus à cette dernière un inventaire à la Prévert de tous les handicaps possibles et imaginables. Inventaire des handicaps qui pourrait donner place et reconnaissance à ceux qui les portent, oubliant parfois qu'ils sont encore en devenir.

Inventaire ou classification nouvelle qui se trouve soutenue par ailleurs par la renaissance d'une pourtant bien ancienne neuro-(pédo) psychiatrie qui réifie l'organicisme des hypothèses étiologiques de ces multiples handicaps. A défaut de vérités (du sujet), la réalité des preuves (objectives) parlerait d'elles-mêmes, faisant après-coup réponse à la fulgurance d'un Georges Braque poète : « La vérité meurt sous l'accumulation des preuves ! ».

Comment faire, comment naviguer dans ces méandres et éviter les chausse-trappes et les clivages en compagnie de nos patients et de leurs familles. Comment penser, comment aider à penser, cette distinction ou cette différence entre vérités et diagnostics à partir de cette place nécessairement problématique de praticien en CMPP ?